

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Département du VAR

Arrondissement de BRIGNOLES

DEL . 57 / 2020

Nombre de Membres L'An deux mil vingt le Lundi 30 Novembre ,

En exercice : 27

De Présents : 26

De votants : 27

ses

Le Conseil Municipal étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand, agissant en qualité de Maire.

. Etaient présents :

M. ADAM Stéphane -M. AIGUESPARSE Cédric-M. BENEDETTO Nicolas-Mme BOUCHER Julie-Mme BOULANGER Tamara-M. CAMARA Célestin-Mme DEZ Marylène-M. FERRARI Fabien-Mme GACNIK Marie-France-M. HERAUD Jean-François-M. HURET David-Mme LECUREUX Aurore-Mme NICODEMO Mélissia-Mme OLIBE Carole-M. ROSSI Patrick-M. SANTONI Jean-Mme SCOTTO Fabienne-Mme PRUNET Sophie-M. TASSY Jacques-Mme THIERRY Martine-Mme TROISI Valérie-Mme YZOUERD Laurence-M. SEIGNOBOS Jean-Luc-Mme DUPONT Karine-Mme AURIOL Anne

Procurations : M. FRELIER Laurent donne procuration à M. SANTONI Jean-.

. Etaient absents excusés- néant.

Délibération portant création de 5 postes d'adjoint technique à temps non complet et d'un poste d'adjoint technique à temps complet.

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, M. BENEDETTO Nicolas ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

Monsieur le Maire expose que l'objectif est de régulariser des contrats les plus anciens au sein des écoles et permettre ainsi à ces agents qui ont fait largement leurs preuves de pouvoir être stagiaires puis titulaires. Cela représente 5 contrats à temps non complet et un contrat à temps complet. Les différences de temps sont dues aux nombres d'heures des postes :

-postes en périscolaires, entretien de salles et écoles GIONO, PAGNOL et DAUDET.

Les postes à temps non complet : 30 h, 26 h, 27 h, 28 h, 18 h .

Un poste à temps complet : 35 h.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal la création de 5 postes à temps non complet et un poste à temps complet d'adjoints techniques.

Le Conseil municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après délibérations décide à l'unanimité de

créer les postes ainsi proposés et de prévoir leur financement au chapitre 012 charges de personnel sur le budget primitif 2021 de la Commune.

Pour extrait conforme au registre des délibérations

BRUN Fernand
Maire de PIGNANS



BRUN
FERNAND
MAIRE
DE PIGNANS